

## Séance du Conseil de Fondation (CF)

**Date :** Mardi 11 février 2025

**Heure :** 18h30

**Lieu :** Foyer de jour

*NB ce PV est basé sur le Pré-PV de Caroline Krieg. Les compléments pris en cours de séance par Richard Mamie sont marqués en italique*

### Membres du Conseil de Fondation :

Nom	Fonction	Présent(e)	Excusé(e)	Absent(e)
B. Mosimann (BM)	Président	X		
C. Favre (CF)	Membre		X	
A. Wanner (AW)	Vice-présidente		X	
J. A. Gigandet (JAG)	Membre	X		
L. Glatz (LG)	Membre	X		
R. Trohler (RT)	Membre	X		
R. Mamie (RM)	Membre	X		
S. Rizzardo (SR)	Membre	X		
C. Krieg (CK)	Co-directrice	X		
F. Seghaïria (FS)	Co-directrice	X		

### Préambule :

- Acceptation de l'AIB pour maintenir les 21 lits.
- Les évaluations du personnel sont presque terminées. Il reste à planifier celles de Françoise Seghaïria et Caroline Krieg avec le CF d'ici la fin mars.
- *Distribution d'attention à l'attention des membres du Conseil*

### 1. Salutations



## 2. Ordre du jour du 11.02.2025

Remarques :

---

## 3. Procès-verbal de la séance du 22.10.2024

- *Formation complémentaire AIB pour M. Ciprietti. Ce dernier est responsable de faire des propositions pour son cours. Il pourra remplacer M. Güngerich. Le travail de ce dernier est apprécié mais est un externe au tarif assez élevé. D'autres membres du personnel pourrons se former*
- *Le portail d'en-bas n'a pas passé le service de la protection du patrimoine*

*Le PV est validé par l'assemblée*

---

## 4. Prestations du Home

### Secteur Soins :

#### 1. Occupation des chambres :

Toutes les chambres sont actuellement occupées.

**De nombreux appels pour des cours séjours ou des placements définitifs auxquels nous ne pouvons malheureusement pas répondre**

#### 2. BESA :

Une formation BESA, obligatoire pour tout le personnel soignant, aura lieu sur 2 jours : le mardi 11 mars et le lundi 17 mars 2025. Cette formation est destinée aux infirmières, aux ASSC, aux ASE et au personnel du foyer de jour afin d'améliorer le taux de tarification qui actuellement ne reflète pas la réalité.

#### 3. Personnel :

- L'entretien de développement et motivationnel est terminé à ce jour.
- Le 12.02.2025, une réunion département soin est prévue pour lancer les travaux de groupe et missions dans le cadre de l'implantation de l'approche Montessori.
- Engagement au 01.02.2025 de :
  - **M. Lafi Ismael** (infirmier ES, formation CAS psychogériatrie à 100 %), en lien avec l'approche Montessori.
  - **Mme Da Silva Cunha Susana Alexandra** (ASA, 80 %), spécialisée dans l'accompagnement relationnel et l'animation pour les personnes âgées

désorientées, avec une approche individuelle et collective adaptée aux personnes atteintes de syndromes cognitifs.

- **Convention de départ** (avec libération des obligations jusqu'à l'âge de la retraite au 30.04.2025) pour **Nicole Perriard** à la suite de son entretien de développement ou elle nous a annoncé être assistante infirmière au lieu d'infirmière ES. Elle pratique ce poste depuis plus de deux ans avec l'appui et la validation de Justine Coendoz et Jacques Wenger (dossier RH papier, échéance de courriel), le médecin conseil ainsi que la codirection (Caroline Krieg et Françoise Seghairia) n'étaient pas au courant de cette information qui aurait pu entraîner des conséquences graves sur plan éthique, déontologique ainsi que sur l'image du Home. Les conséquences grave également au niveau du canton, elle était comptée comme infirmière dans la dotation au lieu de ASSC. La nouvelle codirection a pris les mesures nécessaires afin d'assurer et de garantir la sécurité des résidents, la semaine qui a suivi l'évaluation avec un compromis acceptable pour la collaboratrice.

*NB : le médecin conseil B. Mosimann n'avait pas été consulté sur cet engagement*

#### Secteur Animation :

- Une séance a eu lieu avec les bénévoles le jeudi 6 février au Home Montagu. Une seule bénévole était présente. En raison de la restructuration en cours, liée à l'introduction de la méthode Montessori et à l'accueil de résidents atteints de démence, la direction a décidé de suspendre temporairement l'intervention des bénévoles. Un projet et un protocole d'accueil seront préparés pour une meilleure intégration future.
- Nous avons souligné que les bénévoles seraient toujours les bienvenus au Home Montagu, et nous les encourageons vivement à continuer d'apporter leur aide dans l'accompagnement individuel des résidents, où leur présence reste précieuse.

---

#### Foyer de jour :

- À partir du 1er février, le foyer de jour sera ouvert tous les jours de la semaine (du lundi au vendredi), de 9h30 à 16h30.
- Un article de Mme Latscha est paru dans le **Courrier** du 24 janvier 2025 pour promouvoir ces nouveaux horaires.
- Les flyers seront distribués par Bernard Mosimann. Caroline Hofstetter et Marianne Noirjean en apporteront aux administrations de la Neuveville, du Landeron et au plateau. Le SMAD en distribuera à leurs patients. Laura Risse va se charger de la distribution à ses patients. Aross recevra également des flyers.
- Les employées du foyer sont partantes pour les changements et collaborent pleinement.

- Ce nouveau défi est une belle opportunité pour les 10 ans du foyer.

---

## Intendance :

---

## Cuisine / Hôtellerie / Cantines :

- **Cuisine :**

- Modification du poste de **Stéphanie Haesler** et situation actuelle :  
Stéphanie Haesler a vu son contrat modifié, au 01.05.2025, passant du poste de cheffe cuisinière à celui de cuisinière. Cette décision fait suite à une période d'un an et demi durant laquelle Stéphanie a occupé le poste de cheffe cuisinière. Malgré plusieurs avertissements, tant formels qu'informels, concernant son manque de leadership en cuisine et le fait que ses performances ne répondaient pas aux attentes, aucun changement notable n'a été observé. Nous avons donc été contraints d'envisager une restructuration.  
Nous tenons toutefois à préciser que SH est une excellente cuisinière. Stéphanie a réagi négativement à cette modification de poste et est actuellement en arrêt maladie. Par ailleurs, elle conteste cette décision, qu'elle considère comme un licenciement abusif.  
Après avoir consulté le service juridique d'AXA, il nous a été confirmé que le dossier est juridiquement solide. Aucune irrégularité n'a été relevée, et Stéphanie ne pourra donc pas faire valoir un licenciement abusif.  
Nous sommes à présent dans l'attente des prochaines étapes.  
*La responsable Stéphanie Haesler a été démise de son poste. Elle n'a pas accepté son déclassement. Elle est en arrêt maladie et envisage d'attaquer Montagu pour licenciement abusif.*
- Dans cette situation délicate c'est **David Juillerat** qui assure le poste de chef cuisine. Et au 01.05.2025, il lui sera proposer le poste de chef cuisine officiellement avec un temps d'essai de 3 mois. Ce qui au total lui fera une période de 6 mois d'essai.
- Actuellement nous sommes à la recherche d'un cuisinier à 80%. Nous faisons des entretiens situationnels qui permettent de limiter les couts (5 jours payés par l'ORP)

- **Hôtellerie :**

- Point sur le **buffet du petit déjeuner** et restructurations en cours  
Un point sera effectué le lundi 17 février 2025 concernant le buffet du petit déjeuner, mis en place le 15 janvier 2025. À ce jour, les retours des résidents sont très positifs, et nous avons constaté une augmentation du

nombre de résidents venant prendre leur petit déjeuner en salle à manger. Et nous pouvons également constater, dès la première semaine, une diminution de 25% de la vaisselle.

Cependant, des ajustements sont encore nécessaires, notamment en ce qui concerne le personnel soignant, qui doit s'adapter à ces nouvelles pratiques, légèrement différentes de leurs habitudes, résistante, passif et active.

- Par ailleurs, l'ensemble du secteur est en pleine restructuration. Izabella Stwaska a été licenciée en raison de son comportement inapproprié, formellement signalé à deux reprises et informellement une fois. Elle a fait appel à Unia pour assurer sa défense, et un accord a été trouvé avec la caisse de chômage en qualifiant ce licenciement de motif de restructuration. Suite à cela, Izabella s'est rendue au Home Montagu où elle a insulté sa supérieure directe, Nathalie Burgat. Un avertissement lui a été adressé, et elle est actuellement en arrêt maladie.
- Dans le cadre de l'intégration de la méthode Montessori au sein de l'institution, il est primordial de pouvoir compter sur un personnel ayant des formations et des compétences transversales et des capacités d'adaptation à cette nouvelle approche
- C'est également dans ce contexte que nous avons convoqué Fabrice Clerc. Après avoir reçu deux avertissements, il a fait preuve d'un comportement que nous qualifions d'insolent envers ses supérieurs hiérarchiques. Il a refusé de signer l'un des avertissements et a pris contact avec son avocat. Lors de l'évaluation de l'apprenti cuisine, ce jour, ce dernier informe qu'il y eu des tensions.

---

## 5. Finances

- **Audit des comptes** : À planifier.
- **Budget** : *des coûts de formation supplémentaires grèveront vraisemblablement le budget*

---

## 6. Infrastructure

### 1. Travaux et Aménagements :

- Devis pour **un nouveau portail** de sécurité en attente, Le patrimoine à refuser notre proposition, un deuxième devis est en cours
- Les travaux pour la salle de bains des **vestiaires** débuteront le 03.03.2025.

- **Travaux de la salle de bains** du 2ème étage programmés du 28.04.2025 au 08.05.2025.
- **Les WC** du rez de chaussé vont être revu à la baisse.

## 2. Rappel sur les financements :

Caroline Krieg rappelle que le financement de travaux avec le compte infrastructure est indépendant de la restructuration du personnel. Il s'agit de compte bien séparé et l'argent dans ce compte permet de faire des rénovations pour le Home Montagu.

Elle explique que c'est bien de le rappeler car les collaborateurs pourraient se questionner et ne pas comprendre pourquoi Montagu entreprend des travaux alors que nous devons faire des économies.

---

## 7. Sécurité incendie

**Concept de sécurité incendie** : L'expert indépendant a effectué quelques propositions. L'AIB les a validé. Les 21 lits sont maintenus. JM Ciprietti est tenu à faire une formation et à organiser des exercices d'évacuation

---

## 8. Litige avec M. Wenger

Un commandement de payer de CHF 100'000 a été envoyé par son avocat. Opposition totale a été faite.

Les effets personnels de M. Wenger ont été prélevés par une entreprise spécialisée. L'avocat a contesté ce principe et a menacé Montagu et B. Mosimann de plainte pénale.

La facture du déménageur a été envoyée à l'avocat. Non payée à ce jour. L'avocat a demandé à rechercher le matériel au domicile de M. Wenger. CK est priée d'envoyer un commandement de payer, adressé à M. Wenger par l'intermédiaire de son avocat

Il serait opportun de mandater l'entreprise de déménagement pour aller chercher ce matériel à son domicile. De la documentation concernant Montagu ne devrait pas être stockée hors du contrôle de l'institution

---

## 9. Évaluation de la codirection (depuis le 1er décembre 2024)

- Ni les équipes, ni Françoise Seghaïria étaient prêts à l'accueil des deux partis par l'absence d'informations, au sein de notre institution. Dès la fin de la première semaine,

les responsables de secteur, ainsi que Caroline Krieg, ont exprimé leurs préoccupations à Bernard Mosimann. Cependant, après une discussion de mise au point entre Caroline et Françoise, dès la première semaine, la collaboration s'est de suite améliorée et une harmonie s'est installée. Aujourd'hui, la collaboration est exemplaire, respectueuse, et les objectifs sont partagés. Il est néanmoins regrettable que l'ensemble du personnel n'ait pas été informé du parcours de Françoise Seghairia, ni de ses objectifs au sein de Montagu.

- Le pourcentage de 20 % attribué à la direction ne reflète pas la réalité. Ce taux devrait être porté à 50 % au vu travail actuel et également au vu des nombreux projets en cours.
- Constat des éléments principaux de la codirection :
  - Culture de l'oralité
  - Absence de procédure et protocole écrit
  - Réorganisation complète du département des soins afin de développer une approche transdisciplinaire de l'équipe qui permettra l'accueil de la méthode Montessori de façon plus fluide
  - Les dossiers RH sont lacunaires voire inexistantes → modification et mise à jour des cahiers des charges et des fiches de postes (certains existent d'autres pas), certains collaborateurs n'ont jamais reçu de cahier des charges ni signés.
  - Des évaluations annuelles jamais faites ou présentes mais complaisantes.
  - Postures acquiescentes qui sont une entrave au développement de la méthode Montessori dans les secteurs des soins et de l'hôtellerie
  - Défiance toujours présente envers le CF
  - On a remarqué une forte résistance aux changements

Revoir la répartition des piquets

*Discuté pendant la séance :*

*FS : accueil frais. Les informations sur les soucis avec l'ancienne direction n'avaient pas été communiquées. Ensuite le dialogue a pu s'installer. Avec la collègue co-directrice dans un premier temps, puis avec l'ensemble du personnel dans un second temps. Actuellement de gros travaux de réorganisation sont en cours. FS est satisfaite (enchantée) par son travail à Montagu. Les influences de l'ancienne direction restent présentes malgré tout.*

*BM : des membres du personnel l'ont contacté après deux jours d'activité pour se plaindre de la nouvelle direction. Par la suite les co-directrices ont pu discuter*

*CK : effectivement débuts difficiles, les responsables sont venus se plaindre chez elle. Le dialogue s'est noué, l'écoute s'est installée.*

*CK est en cours de formation du CAS en gestion de santé à NE*

*CK : signale que les deux 25% de co-direction ne sont pas suffisants*

*BM : fait remarquer que le 100% de l'ancien directeur s'est avéré trop élevé*



Home Montagu  
Rue Montagu 8  
2520 La Neuveville

Tél. 032 751 26 96  
Fax 032 751 33 40

[www.home-montagu.ch](http://www.home-montagu.ch)

[montagu@home-montagu.ch](mailto:montagu@home-montagu.ch)

*LG : fait remarquer qu'il est normal que des travaux de débuts prennent plus de temps. JAG confirme ces affirmations et estime que cette appréciation du % devrait s'effectuer plus tard.*

*BM : des entretiens, avec RM, ont été conduits avec des responsables de secteurs. Ces retours ont été positifs tout en signalant les difficultés de début*

*CK et FS font remarquer que les cahiers des tâches sont quasi inexistantes. BM possède un classeur, il le remettra à CK et FS*

■

---

## 10. Divers

- *Avenir de Montagu : une commission devrait être créée. RM est intéressé de participer au projet, de même que BM et SR. Qu'en est-il des autres membres du CF ?  
D'autres compétences sont-elles nécessaires dans ce groupe : architecte, liens avec le canton, politique*
- *CK : annonce dans le courrier à l'issue du temps d'essai de FS. Céline Latscha sera sollicitée, aussi JDJ pour écrire un article sur la nouvelle gouvernance de Montagu*
- *FS est inscrite pour un DAS en gestion et direction des institutions éducatives, sociales et socio-sanitaires*

---

**Fin de la séance : 20h30**

**Prochaine séance du CF : 25 mars 2025**

---

Le Président  
B. Mosimann

Secrétaire  
R. Mamie (en remplacement)